

HABILITATION ELECTRIQUE PHOTOVOLTAIQUE - BP

PROGRAMME 2023

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs

Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques.

Public Visé

Professionnel souhaitant obtenir l'habilitation électrique photovoltaïque.

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique.

Parcours pédagogique

Généralités sur l'habilitation électrique BP

- Présentation de la procédure d'habilitation électrique selon la norme NFC 18510 en relation avec les domaines d'extension
- Connaître l'habilitation électrique BP et ses spécificités
- Evaluation des risques /effets physiopathologiques du courant électrique
- Savoir faire la différence entre contact direct, indirect et court circuit
- Prise de connaissance des règles de sécurité déroulant des dangers du courant électrique
- Savoir comment se conduire en cas d'accident

Evaluations des risques électriques sur les installations photovoltaïques

- Rappel sur les EPI et la façon des utiliser
- Retour sur la notion de risque électrique
- Appréhender le fonctionnement du matériel en zone électrique

Savoir réaliser une intervention sur des installations photovoltaïques

- Connaître le principe d'évaluation des risques
- Mener l'organisation et l'encadrement sur une intervention d'ordre électrique
- Prises de connaissances des prescriptions de sécurité pour non électricien dans le cadre de pose de modules photovoltaïques

Objectifs pédagogiques

Savoir prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électriques.

Respecter les consignes de la norme NFC 18510.

Obtenir l'habilitation électrique BP.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation présentielle :

- Vidéo projecteur, paper board pour la partie théorique en salle de formation.
- Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas.
- Séance d'exercices pratiques de mise en situation sur plateforme technique et maquette formateur.

Qualification Intervenant(e)s

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : HABIELECPV-20230216

Formateur expérimenté et qualifié.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Fiche d'évaluation.
- Attestation de formation.
- Titre d'habilitation électrique.

- Nombre de stagiaire formé à l'habilitation électrique en 2021 : 130
- Taux de satisfaction 2021 : 95.75 %

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 544.00 €
Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 6 à 10 Personnes

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : HABIELECPV-20230216